

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 14 (1938-1939)

Heft: 17

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si, par exemple, le sous-officier, dit simplement: « Fermez la porte! » ou s'il ordonne: « Il faut balayer le corridor! » sans désigner auparavant un homme pour le faire, l'ordre ne sera certainement pas exécuté pour la raison bien simple que chacun pensera que l'ordre donné concerne un autre que lui.

Le seul fautif, en l'occurrence, sera donc le sous-officier lui-même.
(*A suivre.*)

Septante cinq ans d'activité hors service

Alors que des troubles politiques menaçaient de dégénérer en luttes armées dans les murs de Zurich, quelques sous-officiers se réunissaient dans le bâtiment de la corporation *Zum gaelen Schaf* à Zurich pour fonder une société de sous-officiers, persuadés qu'ils étaient que seule une armée entraînée et forte pouvait garantir l'ordre et la tranquillité. Elle comprenait les membres habitant les quartiers de la ville de la Limmat et des alentours. C'est ainsi que fut créée en mars 1839 la première société de sous-officiers en Suisse, dont le principal but fut l'activité militaire hors-service. Cette heureuse initiative fut en somme le début de la formation de la grande et importante Association suisse de sous-officiers, qui compte aujourd'hui 130 sections avec plus de 17,000 membres et dont l'on s'apprête à fêter les 20/21 mai prochain le 75^e anniversaire de sa fondation.

C'est le sentiment du devoir à accomplir vis-à-vis de leur patrie qui guida les fondateurs et tous ceux qui, au cours d'un siècle, les cent ans y sont puisque la première section de sous-officiers vit le jour en 1839, se sont dévoués pour que brille d'un éclat toujours plus grand l'ASSO. Non contents de maintenir l'esprit de camaraderie qui doit régner au sein de notre armée, les sous-officiers ont compris qu'il fallait encore se retrouver, chacun avec son arme, sur le terrain ou au stand, et que, d'autre part, ils avaient pour mission de servir d'intermédiaire entre le peuple et l'armée. Cette mission, ils l'ont remplie autrefois et ils la remplissent aujourd'hui comme ils le feront demain.

Ne méritent-ils pas que, au seuil d'une nouvelle étape à parcourir, les jeunes accourent nombreux pour apporter leur force et leur aide à la noble tâche à accomplir?

Le but de cette tâche a toujours été de servir l'armée et la patrie. Et pour l'atteindre, des cours et des exercices pratiques et théoriques ont eu lieu pour chaque arme et chaque discipline. On a encouragé la formation pré-militaire de la jeunesse en lui inculquant les principes sains qui sont à la base de la vie d'un soldat. Il suffit du reste de jeter un coup d'œil sur le calendrier de travail de l'ASSO pour juger de l'œuvre déjà accomplie.

Ce fut aussi dans les mauvais moments, là où un certain défaitisme se laissait sentir, que l'action des sous-officiers se révéla bienfaisante et génératrice d'un sentiment patriotique non point exalté, mais profond, durable... C'est à ce moment qu'ils hissaien le drapeau à croix blanche sur fond rouge, faisant battre chez chacun le cœur d'un Suisse.

Aussi, est-ce avec émotion que les 20/21 mai, à Chaux-de-Fonds, ils hisseront une fois de plus ce drapeau respecté par le monde entier, bien qu'il ne représente qu'un tout petit pays, pour commémorer, à l'occasion de l'assemblée annuelle des délégués, les 75 ans d'activité hors service de leurs sections groupées sous le giron de l'ASSO.

Puisse cette fête, dans sa grande simplicité, renforcer encore le lien qui unit le peuple et l'armée.

Petites nouvelles

Il n'y a pas si longtemps qu'un officier supérieur fribourgeois s'indignait à juste titre, dans la presse de son canton, de deux annonces parues dans les journaux. Toutes deux, elles offraient des places de domestiques de campagne à condition que les candidats soient exempts du service militaire. Dernièrement encore, nous avons relevé une annonce du même genre et cela nous amène également à protester avec la dernière énergie contre de tels procédés. Nous connaissons certes les difficultés de l'heure présente, qui sont du reste les mêmes pour chacun de nous, mais nous méconnaissions le droit que s'arrogent certains employeurs, qui se targuent par ailleurs d'être de bons citoyens, de créer des injustices si flagrantes.

Le boycott de leurs produits devrait être la seule récompense digne de la petitesse des sentiments dont ils font preuve à l'égard de ceux qui, plus que tous autres, et ce sont nos soldats, méritent d'être encouragés et aidés.

*

Rappelons que par suite de la prolongation de la durée des cours de répétition, le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance sur le remplacement du service manqué. C'est ainsi que les nouvelles dispositions stipulent que les militaires licenciés ou évacués sur l'hôpital avant la fin des cours de répétition doivent remplacer ce service par un autre cours de répétition si le licenciement ou l'évacuation a eu lieu dans les dix premiers jours, y compris le jour d'entrée au service, mais non pas les jours du cours de cadres. En revanche, le cours de répétition est considéré comme accompli par le militaire qui est porté présent le onzième jour à la diane.

*

Une enquête faite auprès des conscrits sur les genres de sports pratiqués, depuis la sortie de l'école obligatoire, en qualité de membres ou non de sociétés, a donné des renseignements intéressants sinon concluants.

En effet, sur 29,300 conscrits, 27,500 soit le 93,8 % ont déclaré pratiquer des sports. Près de 90 % des conscrits examinés pratiquaient l'emploi de la bicyclette, mais plus de la moitié ne savaient pas nager (et la Suisse est pourtant le pays des lacs).

Le ski avait déjà conquis 45 % de ces jeunes gens, tandis que 6188 seulement se sont livrés, plus particulièrement au sein de sociétés, à l'exercice de la gymnastique. Près de 5000 jeunes gens ont déclaré effectuer des excursions, des ascensions et se livrer à l'alpinisme en haute montagne; 3952 étaient amateurs de football, 3380 de patinage, 2788 d'athlétisme léger, 1492 d'équitation, 1343 pratiquaient l'aviron, 1213 le handball, 1008 la lutte suisse et libre. 773 jeunes gens étaient éclaireurs, 626 faisaient du tennis, 521 se livraient à la marche, 413 à la boxe, 402 pratiquaient le canoë, 353 le hockey sur glace, 275 le hornuss, 143 étaient pontonniers, 115 s'adonnaient à l'escrime, 85 au hockey sur terre, 71 maniaient les poids et haltères.

Enfin, on a constaté que le 89,7 % des jeunes gens faisant de la gymnastique étaient membres d'une société.

*

Il n'est pas rare d'entendre dire que les engins blindés et, plus généralement les troupes motorisées ont enlevé à l'infanterie son rôle prépondérant dans la bataille, où elle fut toujours l'arme de la décision. C'est là une affirmation qui ne se justifie pas. Les enseignements de la guerre mondiale, auxquels s'ajoutent ceux de la guerre d'Espagne et du conflit sino-japonais permettent, au contraire, de conclure que l'infanterie n'a jamais abdiqué son rôle de premier plan et qu'elle seule continue à décider de la victoire ou de la défaite. Il est bien évident que toute armée moderne ne saurait se passer d'armes automatiques et d'engins blindés. Malgré cela, l'infanterie demeure l'arme du succès. En effet, seul le fantassin est en mesure de conquérir et de conserver le terrain. Les autres armes ne peuvent que faciliter à l'infanterie sa progression et l'occupation de ses objectifs, en l'aident à neutraliser ou à détruire les troupes ennemis. De même, l'exploration aérienne ou terrestre la mieux préparée risque d'être inopérante si elle n'est pas exploitée par l'infanterie. L'artillerie la plus puissante et la mieux réglée ne saurait réaliser à elle seule aucun succès sans une action d'infanterie. Les engins blindés, quelle que soit leur efficacité, ne sont eux-mêmes que des collaborateurs du fantassin. Les troupes motorisées offrent certes l'avantage de la mobilité, mais dès qu'il s'agit de leur intervention tactique, elles sont obligées d'abandonner leurs camions et de combattre à pied. Il en est de même de la cavalerie. Toute action de guerre est par conséquent inconcevable si elle ne s'appuie pas sur une infanterie bien entraînée et manœuvrière. Il importe donc qu'on s'incorpore dans cette arme les meilleurs éléments de la nation, car la valeur d'une armée se mesure à celle de son infanterie.

Malheureusement, les nécessités des armes spéciales s'opposent trop fréquemment au triage du recrutement des troupes d'infanterie.

*

On annonce que l'on pourra admirer à l'Exposition nationale, à Zurich, la plus puissante locomotive électrique du monde (12,000 CV) et le plus petit moteur électrique construit à ce jour. A peine aussi gros qu'une noisette, ce dernier est pourtant alimenté par une batterie minuscule et il tourne!

Cette petite merveille suisse est composée de 48 pièces, pèse 160 milligrammes (0,16 grammes) et développe 5 milliwatt (soit 0,005 Watt ou 0,000 005 KW). Il sera exposé dans la section de l'électricité, division des applications de l'énergie électrique.

*

Au lendemain de l'inauguration solennelle de l'Exposition nationale, le 7 mai, le pays tout entier assistera à une course relais peu ordinaire: l'estafette d'ouverture de l'exposition. En effet, chaque canton enverra à Zurich, au moyen d'une estafette solennelle, un message transmis de main à main par une série de coureurs, cyclistes, dragons, rameurs, etc., répartis judicieusement sur le parcours du chef-lieu à la limite cantonale. Là, automobilistes, motocyclistes et aviateurs entreront en jeu pour acheminer à leur tour le message de leur canton jusqu'aux portes de Zurich, où il sera repris par des athlètes qui parcourront la ville et le transmettront aux destinataires, soit les autorités rassemblées à la place des fêtes de l'exposition, où enfin tous les messages seront lus à haute voix.

Opinioni della stampa

L'Europa è entrata in un clima affatto nuovo, un clima, si può dire, insospettato fino a qualche anno fa e che sta per diventare purtroppo il clima normale in cui dovranno vivere le nuove generazioni ed al quale ogni popolo dovrà fatalmente adattare le proprie attività, la propria vita. Questo clima è quello della psicosi bellica per cui ogni Stato, ogni popolo vive si può dire in istato di allarme e deve dedicare le sue principali attività, le sue maggiori cure ai preparativi per affrontare una guerra.

Non è detto che una guerra debba necessariamente scoppiare; può anzi darsi che mentre si continua a parlare di guerra, a paventare di guerra, la guerra, per nostra buona fortuna, non venga; così, come prima del 1914, mentre si continuava a parlare di pace e si fondavano organizzazioni pacifiste e si inaugurava solennemente la Corte internazionale di Giustizia dell'Aja, maturavano i fermenti della guerra.

Ma, venga o non venga la guerra, la realtà è che oggi viviamo tutti in un clima di guerra che impone a governi ed a popoli nuovi compiti, nuovi doveri, nuovi sacrifici.

Fino ad un certo tempo ci fu anche da noi chi ritenne che la Svizzera poteva sottrarsi al cumulo di compiti e di sacrifici che il nuovo clima internazionale imponeva ai diversi paesi; si diceva che la neutralità proclamata e riconosciuta metteva la Svizzera al riparo da ogni pericolo di guerra; ma quando si constatò che i patti internazionali avevano un valore troppo relativo, diciamo meglio troppo elastico, e che una grande potenza trovava sempre il pretesto per poterli eludere, allora anche da noi i cosiddetti fanatici della neutralità si convertirono alla realtà ed ammisero che la Svizzera non poteva sottrarsi, per virtù di una neutralità che poteva diventare da un momento all'altro aleatoria, ai compiti ed ai sacrifici che la situazione impone a tutti gli Stati piccoli e grandi, neutrali e non neutrali.

La nuova situazione in cui ci troviamo e nella quale viviamo ed operiamo determina necessariamente importanti modificazioni nel nostro tenore di vita, nei nostri costumi, nella nostra attività.

Ieri, quando il problema della preparazione bellica stava in seconda fase e forse anche in terza fila, ché non esistevano pericoli urgenti, noi potevamo dedicare le nostre cure, le nostre attività, a molti altri problemi

di ordine sociale o economico; alla soluzione di questi problemi potevamo riservare una parte notevole delle nostre energie finanziarie; oggi che il problema della preparazione militare è passato in prima fila, domina tutti gli altri problemi e molti ne escludono, è nostro dovere dedicare ad esso tutte le nostre cure e la maggior parte delle nostre possibilità, motivo per cui molti altri problemi che pur avendo una importanza intrinseca, hanno perduto d'urgenza di fronte al problema urgentissimo della difesa armata della nostra neutralità, vale a dire della nostra indipendenza, devono essere posti a quello che è divenuto il problema centrale, il problema principale.

Pare che le Camere federali non abbiano compreso questa necessità, tanto vero che seguono ad occuparsi di problemi non di prima necessità e a devolvere alla loro soluzione una parte di quei mezzi finanziari che oggi devono essere consacrati al problema della difesa nazionale: difesa nazionale che comprende, non lo si dimentichi, non solo la preparazione bellica propriamente detta, ma tutta quell'organizzazione logistico-economica che la parte del quadro di un'efficace e completa difesa del paese.

Non dobbiamo perdere di vista la situazione in cui viviamo, il clima nuovo creato dalla cosiddetta psicosi di guerra, clima che non pare destinato a scomparire tanto presto, motivo per cui l'azione per la preparazione del paese non si limita ai momenti attuali, ma può prolungarsi per un tempo che non è facile definire, richiedendo quindi nuovi sforzi, nuovo impiego di energie finanziarie.

Ora, in previsione di un perdurare del clima bellico anche la Svizzera deve adattarvisi e deve organizzarsi di conseguenza, rimandando a tempi migliori la soluzione di problemi che, per quanto importanti, non hanno carattere d'urgenza, e riservando al problema principale attività, cure e mezzi finanziari.

Se spendiamo milioni su milioni per finanziare opere o imprese o iniziative di secondaria importanza, non avremo più le disponibilità necessarie per finanziare quella che oggi è l'opera principale, più importante, più urgente: l'efficace e completa preparazione della difesa del paese, e dovremo imporre al popolo sacrifici superiori alle sue possibilità.

Occorre che autorità e Parlamento si rendano conto della mutata situazione europea, del nuovo clima in cui tutti i paesi sono costretti a vivere, così da evitare il pericolo che per risolvere problemi di non principale né urgente importanza, non si possa poi risolvere pienamente ed efficacemente quello che è il massimo problema del momento ed al quale dobbiamo dedicare tutte le nostre energie spirituali e materiali.

Come l'estero vede la nostra difesa

Cure attentissime sono state dedicate nel corso degli ultimi anni in Svizzera al perfezionamento dell'organizzazione difensiva, con risultati i quali, se pur noti nella sobria misura in cui per la delicatezza della loro natura possono esser resi pubblici, non lasciano però dubbio sulla loro effettiva entità e importanza. In particolare il Consiglio federale, cui sono commessi i compiti della preparazione della difesa del territorio nazionale, ha avuto di mira, nel complesso dei provvedimenti disposti, di assicurare al paese la possibilità di reagire immediatamente e validamente a quell'attacco improvviso che secondo ogni probabilità è destinato a segnare l'inizio delle guerre future.

Elementi essenziali della difesa appaiono quindi essere la sistemazione difensiva e copertura delle frontiere e la predisposizione di tutte le misure e i mezzi atti a permettere una rapida mobilitazione.

La copertura delle frontiere svizzere è assicurata in primo luogo da uno speciale corpo di guardie confinarie, mirabilmente